

LA RÉHABILITATION DU CHRIST DE DIEU

Extraits du chapitre :

**La dépendance
créée par
les « sacrements »**

LA RÉHABILITATION DU CHRIST DE DIEU

Des fils et des filles de Dieu,
en mission pour Dieu avec la Sagesse divine,
la troisième force fondamentale de Dieu,
réhabilitent le Christ de Dieu.

Extraits du chapitre :

**La dépendance
créée par
les « sacrements »**

Traduit de l'allemand. Titre original du livre :
Die Rehabilitation des Christus Gottes

Pour toute question se rapportant au sens,
l'édition allemande fait référence.

Mars 2019

© Gabriele-Verlag Das Wort GmbH
Max-Braun-Str. 2, 97828 Marktheidenfeld, Allemagne
www.gabriele-verlag.com
www.editions-gabriele.com

Tous droits réservés.

Imprimé chez KlarDruck GmbH, Marktheidenfeld, Allemagne

La dépendance créée par les sacrements

Jésus, le Christ, le Corégent du royaume de Dieu, enseigne aux hommes l'amour pour Dieu et pour le prochain, qui inclut également la nature et les animaux. Par Son enseignement céleste, le Sermon sur la Montagne, Il nous montre le chemin qui conduit à une vie intérieurement riche et emplie de paix.

Son enseignement appelle à la mise en pratique progressive des Dix Commandements de Dieu et du Sermon sur la Montagne. C'est pourquoi Il dit : « *Ainsi, quiconque écoute ce que je viens de dire et le met en pratique sera comme un homme intelligent qui a bâti sa maison sur le roc.* » (Matthieu 7,24)

Par ces paroles, Jésus de Nazareth nous a appelé à vivre selon l'amour pour Dieu et pour le prochain, donc à le traduire en actes.

Pour accomplir progressivement les Dix Commandements de Dieu et le Sermon sur la Montagne de Jésus, il n'est pas besoin d'étudier la théologie ou de faire appel à des prêtres, soi-disant intermédiaires entre Dieu et les hommes, il n'est pas non plus besoin d'institutions ecclésiastiques et de rites, cultes et cérémonies.

Chacun, en toute liberté, sans dépendre d'une religion extérieure, peut appliquer dans sa vie ces aspects de la loi divine cosmique et faire l'expérience que Dieu, l'amour universel puissant, est en chacun de nous, en chaque homme, en chaque âme, tel que Jésus de Nazareth l'a enseigné.

Les églises institutionnelles, à commencer par le Vatican, ont perverti et rejeté l'enseignement céleste de Jésus de Nazareth, l'enseignement de l'amour de Dieu et du prochain. Elles ont institué à la place leurs dogmes, rites et cultes tirés du paganisme, et à travers leurs prêtres se sont propulsées elles-mêmes sur le devant de la scène.

Dans le but de voiler cette imposture spirituelle, elles abusent depuis des siècles et jusqu'à ce jour, du nom du Christ pour tromper et induire en erreur un nombre incalculable de personnes, les amenant à croire à des tours de magie et des secrets dépourvus de toute logique mais que les prêtres défendent et justifient malgré toute leur absurdité.

A toutes les époques, les religions sacerdotales ont tenté avec une habileté diabolique

d'éloigner les hommes du véritable enseignement de Jésus de Nazareth, le Christ de Dieu et de le remplacer par les dogmes des pères de leurs églises, dont ils firent la mesure de toute chose. Ceci concerne également les dogmes sur les cultes, tirés pour la plupart du paganisme.

Du haut de l'autorité qu'elles se sont elles-mêmes octroyée, les églises institutionnelles enseignent que les sacrements mis en place par leurs prêtres et théologiens sont nécessaires au salut de l'homme. Les sacrements font partie des fondements mêmes des institutions ecclésiastiques et c'est à tort qu'ils sont attribués à Jésus de Nazareth.

Celui qui est convaincu de la nécessité des sacrements pour son salut est assurément libre de les pratiquer, mais il devrait alors se dire catholique, protestant ou autre, en fonction de l'institution dont il se reconnaît. En revanche, il n'est pas en droit de se référer pour cela à Jésus, le Christ, le Corégent des Cieux et ainsi d'abuser de Son nom.

D'où viennent en réalité « les sacrements » que l'église qualifie de « *signes efficaces de la grâce* » ? Qui les a inventés et à quoi sont-ils censés servir ?

L'église vaticane exige de ses fidèles qu'ils croient que les sacrements de l'église ont tous été instaurés par Jésus, le Christ. Cela ressort très clairement des « Textes doctrinaux du magistère de l'Eglise sur la foi catholique » traduits et présentés par Gervais Dumeige. Au numéro 663 de ce recueil, on peut lire ce canon, considéré comme « infaillible » :

« Si quelqu'un dit que les sacrements de la Loi nouvelle n'ont pas tous été institués par notre Seigneur Jésus-Christ ; ou qu'il y en a plus ou moins que sept, à savoir le baptême, la confirmation, l'Eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage ; ou encore que l'un de ces sept n'est pas vraiment et à proprement un sacrement, qu'il soit anathème. »

Rappelons que selon l'enseignement de l'église catholique, « anathème » signifie damné pour l'éternité. Car, selon cet enseignement, l'excommunication prononcée par ce biais, tant qu'elle n'est pas annulée, sépare celui qui en est frappé non seulement de l'église mais également de Dieu.

Jésus, le Christ, n'a jamais administré de sacrements

Malgré toutes les menaces de damnation prononcées par l'église, une chose est certaine, pas un seul de ces sacrements n'a été enseigné par Jésus de Nazareth.

Ce que le Corégent du royaume de Dieu enseigne n'a rien de commun avec des rituels ou des sacrements et Lui-même n'a jamais pratiqué aucun sacrement.

Jésus de Nazareth

- n'a jamais baptisé,
- ni confessé quiconque,
- ni donné la communion,
- ni administré la confirmation,
- ni ordonné de prêtres,
- ni béni un mariage,
- ni donné « l'extrême-onction ».

Pourtant, les textes doctrinaux de l'église vaticane affirment noir sur blanc le contraire. Dans son catéchisme, on peut lire par exemple :

« Les sacrements sont des signes efficaces de la grâce, institués par le Christ et confiés à l'église, par lesquels la vie divine nous est dispensée.

Les rites visibles sous lesquels les sacrements sont célébrés, signifient et réalisent les grâces propres de chaque sacrement. Ils portent fruit en ceux qui les reçoivent avec les dispositions requises. »
(N° 1131)

N'oublions pas que pour l'église vaticane la théorie qui suit est, elle aussi, « infallible » :
« Si quelqu'un dit que les sacrements de la Loi nouvelle ne sont pas nécessaires au salut, mais sont superflus, et que, sans eux ou sans le désir de les recevoir, l'homme obtient de Dieu, par la foi seule, la grâce de la justification, admis que tous ne soient pas nécessaires à chacun, qu'il soit anathème. » (« Textes doctrinaux du magistère de l'Eglise sur la foi catholique », Gervais Dumeige, N° 666)

L'église affirme que les sacrements produisent la grâce. C'est la raison pour laquelle selon le catholicisme il nous est demandé de croire que Dieu transmettrait Sa grâce aux catholiques par l'intermédiaire d'un prêtre, au travers des sacrements et la célébration adéquate des rites sacramentaux, si les fidèles « *les reçoivent avec les dispositions requises* ». Selon l'église, celui qui voit les choses différemment est anathème.

Pourtant, dans aucune des paroles de Jésus de Nazareth contenues dans les Ecritures, il n'est question de sacrements par l'intermédiaire desquels des prêtres, que Jésus n'a pas non plus institués, transmettraient une grâce invisible. Jamais, Jésus, le Christ, n'a dit que des rituels pouvaient être porteurs de la grâce.

Répetons-le, chacun est libre de croire en l'église, à ses sacrements et ses dogmes. Cependant, lorsque cette croyance revêt un caractère d'obligation et cela, au nom de Jésus, du Christ, il est alors indispensable d'expliquer qu'il s'agit là d'une usurpation perverse du nom de Jésus de Nazareth, le Christ de Dieu.

Ce qui est déterminant pour retourner à Dieu, notre Père éternel et aimant, c'est l'accomplissement progressif de Sa volonté, autrement dit une vie selon Ses commandements et non des sacrements inventés par des pécheurs.

Pourtant, pour l'église vaticane, ainsi d'ailleurs que pour l'église protestante, recevoir les sacrements, en premier lieu le baptême, est déterminant. Dans le Codex Iuris Canonici, le Code de droit canonique de l'église catholique, on peut lire à ce propos :

« Le baptême, porte des sacrements, nécessaire au salut, qu'il soit reçu en fait ou du moins désiré, par lequel les êtres humains sont délivrés de leurs péchés, régénérés en enfants de Dieu, et, configurés au Christ par un caractère indélébile, sont incorporés à l'Eglise.... » (Cann. 849)

Antonio Maria Rouco, ex-cardinal de Madrid, décrit ce « caractère indélébile » et ses effets présumés. Voici les propos recueillis à ce sujet par l'agence de presse catholique allemande kath.net : *« Selon le cardinal Rouco (...), le baptême (...) marque celui qui le reçoit d'une empreinte indélébile qui fait de lui pour toujours un catholique. (...). C'est "une partie de notre ADN". »* (13/07/2004, traduit de l'allemand)

Dans le titre de cet article, l'agence de presse résume cette déclaration par les mots suivants : *« Le baptême reste valable "pour l'éternité" et "fait partie de notre ADN". »*

En décembre 2010, un autre évêque, cette fois américain, Thomas Tobin, utilise des termes presque identiques pour décrire cette sorte de manipulation génétique catholique à travers le baptême. Il affirme :

« Il n'y a pas d'ex-catholique. Si vous êtes baptisé catholique, vous le restez toute votre vie, même si vous avez fait annuler ce baptême ou si vous êtes maintenant membre d'une autre église. Le baptême a, pour ainsi dire, implanté dans votre âme de l'ADN catholique. Le baptême définit qui vous êtes et ce que vous êtes. » (kath.net, 14/12/2010, traduit de l'allemand)

Non ! le baptême ne « définit » pas qui nous sommes ni ce que nous sommes. En effet, Dieu, l'Éternel, nous a également doté d'intelligence. Chacun peut donc décider lui-même d'être l'esclave de l'église ou de suivre les traces de Jésus de Nazareth.

Il est à noter que l'église n'apporte pas la preuve scientifique de sa « manipulation génétique ». Rappelons cependant qu'autrefois, il existait effectivement pour certains une marque indélébile, celle imprimée au fer rouge sur la peau des esclaves. Tout comme l'esclave et sa descendance restaient toute leur vie la propriété de leur maître, sauf si celui-ci leur redonnait explicitement la liberté, l'église revendique, aujourd'hui encore, cette propriété des baptisés, mais en plus « pour l'éternité ».

Cette revendication, valable même au-delà de la mort, se montre également dans le refus véhément de l'église, d'effacer du registre des baptêmes le nom de ceux qui s'étant émancipés en font la demande.

Par exemple, en Allemagne, en vertu de la loi en vigueur, chacun peut remplir une déclaration exprimant sa volonté d'être radié des listes des fidèles de l'église. Cependant, il s'avère qu'elle ne reconnaît pas cette démarche. Autrement dit, l'église ignore sans scrupule le libre arbitre de chacun et n'efface pas de son registre des baptêmes le nom de ceux qui en font la demande.

C'est pour cette raison que le cardinal allemand Karl Lehmann a souligné que « *selon l'église catholique, du point de vue théologique et spirituel, on ne peut pas "quitter les rangs de l'église" (...) c'est pourquoi ce principe ancien est tout à fait valable : (...) Baptisé catholique un jour, catholique pour toujours.* » (Radio Vatican, 19/3/2011, traduit de l'allemand)

A travers leurs propos sur l'impossibilité d'annuler un baptême, les églises révèlent ainsi qu'elles sont totalement indifférentes à la déclai-

ration universelle des droits de l'homme rédigée par les Nations Unies ainsi qu'aux droits à la liberté et droits humains ancrés dans la constitution de nombreux pays démocratiques. Elles veulent sceller la non-liberté de l'homme et sa dépendance à l'église pour la vie entière, c'est-à-dire du berceau au tombeau et même au-delà de la mort.

Les effets de cette non-liberté sont consignés on ne peut plus clairement dans le catéchisme de l'église catholique :

« Devenu membre de l'Eglise, le baptisé n'appartient plus à lui-même, mais à Celui qui est mort et ressuscité pour nous. Dès lors il est appelé à se soumettre aux autres, à les servir dans la communion de l'Eglise, et à être "obéissant et docile" aux chefs de l'Eglise et à les considérer avec respect (...). » (N° 1269)

Où Jésus de Nazareth a-t-il dit que l'on devrait obéir et se soumettre aux supérieurs de l'église ? Il n'a jamais parlé subordination, bien au contraire, Il ne s'est jamais soumis aux « supérieurs » des autorités religieuses de l'époque et n'a jamais demandé à l'un de Ses contemporains de le faire. Jésus de Nazareth était un homme de

liberté ; Lui-même ne liait pas Ses prochains à Lui et n'incita personne à se laisser lier, dicter sa conduite, récupérer, asservir ou endoctriner par qui que ce soit.

Le baptême des nouveaux-nés soi-disant nécessaire au salut

Le rituel ou sacrement du baptême et tout particulièrement le baptême des nourrissons, que Jésus de Nazareth n'a ni enseigné ni administré, est considéré par l'église vaticane comme « *nécessaire pour le salut* ».

L'église vaticane n'est d'ailleurs pas la seule à l'affirmer. Dans la « Confession d'Augsbourg » qui est, aujourd'hui encore, la confession de foi de l'église luthérienne, on peut lire ce qui suit : « *Nous enseignons que le Baptême est nécessaire au salut, et que par le Baptême la grâce divine nous est offerte... C'est pourquoi nous condamnons les Anabaptistes, qui rejettent le Baptême des enfants.* » (Article IX)

On retrouve également ce caractère contraignant du baptême dans la doctrine de l'église catholique, puisque son catéchisme déclare :

« L'Eglise ne connaît pas d'autre moyen que le baptême pour assurer l'entrée dans la béatitude éternelle. » (N° 1257)

Et : « Le Baptême constitue la naissance à la vie nouvelle dans le Christ. Selon la volonté du Seigneur il est nécessaire pour le salut, comme l'Eglise elle-même, à laquelle introduit le Baptême. » (N° 1277)

La franchise avec laquelle l'église admet ne pas connaître d'autres moyens que le baptême, montre à quel point sa conscience est éloignée de Dieu. Elle ne connaît pas les lois de Dieu.

Jésus, le Christ, a dit que le royaume de Dieu était en chaque homme. Il n'est pas « introduit » dans l'être humain par le baptême – il est déjà en chacun de nous.

Que signifie d'ailleurs pour l'église « *nécessaire pour le salut* » ? L'église affirme que l'âme ne peut pas aller au Ciel si l'homme meurt avant d'être baptisé, c'est-à-dire s'il ne compte pas parmi les membres de l'église vaticane avant de mourir. Selon le dogme catholique, son âme vivrait alors dans l'éloignement éternel de Dieu. Rien qu'à notre époque, cela ne concernerait

pas moins de 6 milliards de personnes vivant sur la Terre aujourd'hui.

Le fait que l'église fasse pression sur les parents pour récupérer spirituellement les enfants montre jusqu'où va la rigueur dogmatique de cette organisation implacable. Voici ce qu'on peut lire à ce sujet dans le catéchisme catholique :

« ... les parents priveraient dès lors l'enfant de la grâce inestimable de devenir enfant de Dieu s'ils ne lui conféraient le Baptême peu après la naissance. » (N° 1250)

Dieu, l'Eternel, est notre Père à tous. Chaque enfant mis au monde est depuis longtemps Son enfant ! Ou bien les prêtres croient-ils vraiment que Dieu, le Grand Créateur, l'Esprit universel qui agit et s'écoule en toute chose, serait dépendant d'un rite pratiqué par leurs soins avec de l'eau, pour offrir au nouveau-né la « grâce » de devenir Son enfant ?

Le baptême des nourrissons n'est aucunement chrétien

Comme cela a été évoqué auparavant, Jésus de Nazareth n'a jamais administré le baptême. Le Nouveau Testament d'ailleurs ne comprend aucun récit évoquant le baptême de nourrissons ou d'enfants.

Alors que des enfants s'étaient approchés de Lui pour qu'Il leur impose les mains et prie pour eux, Jésus de Nazareth dit à Ses disciples :

« Laissez faire ces enfants, ne les empêchez pas de venir à Moi, car le royaume des Cieux est à ceux qui sont comme eux ». Et, après leur avoir imposé les mains, Il partit de là. » (Matthieu 19,14)

Pourquoi Jésus s'est-Il contenté d'imposer les mains sur ces enfants et de prier pour eux, alors que, selon l'enseignement de l'église, le baptême par l'eau serait nécessaire à leur salut ?

Les premiers chrétiens dans la suite de Jésus de Nazareth n'avaient aucunement connaissance de la coutume du baptême des nourrissons. Tout le rituel qui y est lié aujourd'hui encore, comme la tenue de baptême, le cierge, le parrain et la marraine, l'huile « sainte », ne vient pas

du courant du christianisme des origines, et encore moins de Jésus de Nazareth, mais tire son origine des cultes de religions de l'Antiquité, que l'on peut également qualifier de « cultes à mystères » ou bien de « cultes païens ».

Les prêtres de l'église de pouvoir romaine, qui se mit en place à l'époque, restèrent liés à ces cérémonies, de même qu'à toutes sortes d'autres rituels, qu'ils introduisirent dans leur nouvelle religion en les camouflant sous le qualificatif de « chrétien ».

La « Grande Mission » a été inventée

L'église justifie en partie le baptême en ramenant toujours au fait que Jésus de Nazareth a, Lui aussi, été baptisé par Jean le Baptiste. Dans les évangiles de la bible, on lit en effet que Jean le Baptiste baptisait par l'eau.

Le baptême de Jésus, le Christ de Dieu, a été le signe de Son appel par Dieu, l'Eternel, et aussi de l'acceptation de Sa mission. Autrement, à cette époque, le baptême par l'eau était un symbole de la purification de l'âme et du corps. Jean baptisait ceux qui le souhaitaient, en signe

du repentir de leurs fautes, de leurs péchés et de leur décision de vivre dorénavant selon les Commandements de Dieu. L'eau qui s'écoulait était alors le symbole de l'Esprit « qui s'écoule ». Mais Jean le Baptiste dit aussi :

« Celui qui vient après moi est plus puissant que moi (...) Moi, je vous ai baptisés avec de l'eau, mais Lui, Il vous baptisera avec le Saint-Esprit. »
(Marc 1, 7-8)

Lorsque dans la bible des églises, Jésus de Nazareth parle ensuite d'un baptême, Il ne fait pas allusion au baptême par l'eau tel que Jean le pratiquait.

Les bibles anciennes relatent Son appel ainsi : *« Allez donc et instruisez toutes les nations »*, et ensuite vient la phrase : *« les baptisant en Mon nom ; et leur apprenant à garder tout ce que Je vous ai commandé... »* (Matthieu 28, 19-20, dans « La Sainte Bible », édition de 1847)

Pourtant, à notre époque, que fait l'église ? Non seulement ses enseignements au sujet de Jésus et du baptême sont faux, mais en plus, dans de nouvelles traductions de la bible, elle inverse purement et simplement ce qui s'y trouvait

jusqu'alors. Au lieu de « *Allez donc et instruisez toutes les nations* », on trouve aujourd'hui « *Allez et faites de tous les peuples des disciples* ». Dans les versions précédentes de ces mêmes bibles, il est pourtant question d'instruire d'abord et de baptiser ensuite.

« *Allez donc et instruisez toutes les nations* » – c'est le commandement de Jésus de Nazareth, d'enseigner le contenu des Dix Commandements de Dieu et du Sermon sur la Montagne à tous ceux qui comprennent Son message et sont aptes à se décider librement. Celui qui accepte ce message et vit en conséquence, reçoit le baptême spirituel, l'Esprit de la vérité, qui n'a besoin d'aucun rituel extérieur ni de prêtre.

Au sujet du livre « La réhabilitation du Christ de Dieu »

Le temps est venu de réhabiliter le Christ de Dieu, autrefois incarné en Jésus de Nazareth, car les structures de pouvoir institutionnelles, c'est-à-dire confessionnelles, ont abusé du nom du Christ de Dieu et L'ont discrédité de la manière la plus ignoble qui soit.

Dans cet ouvrage, les auteurs se penchent de manière détaillée sur les différentes facettes de l'abus du nom de Jésus, le Christ, et tout particulièrement sur la falsification de Son enseignement d'origine et les conséquences dévastatrices qui en ont résulté pour l'humanité et la Terre entière.

Quelques-uns des thèmes traités :

- La lutte menée par les religions extérieures contre le courant du christianisme des origines*
- Les violences, guerres et crimes commis sous l'étiquette « chrétienne »*
- Les dogmes des églises*
- La continuelle déclaration de guerre contre le Christ*
- La trace sanglante laissée par les églises au cours de l'Histoire*

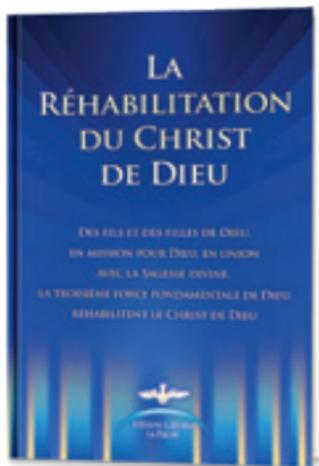
- *La perversité de l'enseignement de Martin Luther*
- *Le mépris et l'oppression des femmes*
- *Les crimes de l'église envers les enfants*
- *La guerre contre les animaux et les crimes commis envers la création*

Comme l'enseignement céleste de Jésus de Nazareth n'a pas été accepté et fut en partie falsifié, Dieu, l'Eternel, envoya au cœur de cette époque de grands bouleversements le Consolateur qu'il avait annoncé :

« J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pourriez pas les porter. Cependant, lorsque l'Esprit de la vérité viendra, Il vous conduira dans toute la vérité. » (Jean 16, 12-13)

Le Christ de Dieu a réalisé Sa promesse. Grâce à la parole prophétique donnée à travers Gabriele, la prophétesse et messagère de Dieu à notre époque, l'humanité a accès à toute la vérité, à l'enseignement céleste authentique de L'Esprit libre.

Pour en savoir plus à ce sujet, consultez les très nombreux livres et brochures qui s'adressent à toute personne, quelle que soit sa culture ou son origine.



LA RÉHABILITATION DU CHRIST DE DIEU

728 pages, relié

« La réhabilitation du Christ de Dieu » est un ouvrage de documentation très détaillé. Découvrez l'ampleur de l'usurpation de l'enseignement de Jésus et de ce que le Christ, l'Esprit libre, a vraiment apporté, et apporte à nouveau aujourd'hui, l'enseignement de l'amour de Dieu et du prochain envers les hommes, la nature et les animaux, le chemin qui nous ramène au royaume de Dieu, à notre Père éternel.

C'est volontiers que nous vous enverrons d'autres brochures gratuites comprenant des extraits du livre sur d'autres thèmes de « La réhabilitation du Christ de Dieu ».

Diffusion dans le monde francophone :

Diffusion des Editions Gabriele
BP 50021, 13376 Marseille 12

www.editions-gabriele.com – www.rehabilitation.de

Boutique internationale : www.gabriele-publishing.com

Editeur : Gabriele-Verlag Das Wort

Max-Braun-Str. 2, 97828 Marktheidenfeld, Allemagne